

Ecrit par le 26 janvier 2026

Le signal d'alarme des experts-comptables pour les entreprises de la région Sud



L'Ordre des experts-comptables Provence-Alpes-Côte d'Azur vient de présenter le baromètre PME du deuxième trimestre 2025. Le chiffre d'affaires des entreprises de la région Sud est en chute de 2,8% et même de -3,6% en Vaucluse qui enregistre le plus mauvais résultat des départements en Paca. Se sont les plus mauvais résultats depuis la crise du Covid.

« Les TPE et PME de la région continuent d'être affectées par un contexte économique complexe, laissant place aux incertitudes, constate [l'Ordre des experts-comptables Provence-Alpes-Côte d'Azur](#) dans son baromètre des PME du deuxième trimestre 2025 qui vient d'être dévoilé. L'activité d'une majorité de secteurs est en repli, avec tout de même quelques évolutions positives dans les secteurs de l'immobilier, des services d'aménagement paysager et des pharmacies. L'instabilité économique ainsi que l'inflation pèsent toujours sur l'activité de la région. »

« La confiance est l'essence de l'économie. »

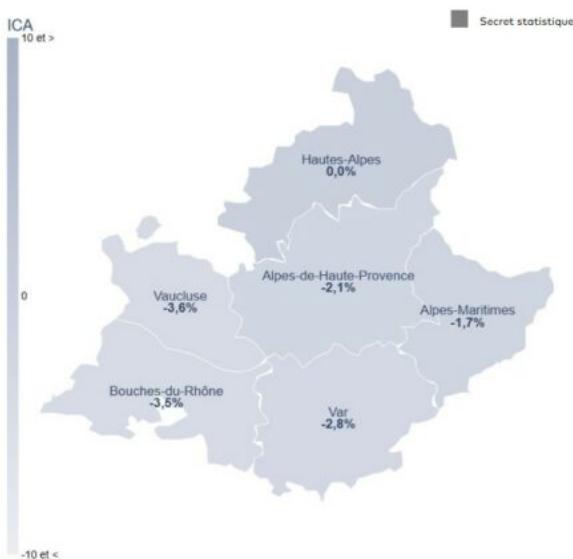
Nicolas Férand, président du Conseil Régional de l'Ordre des experts-comptables Provence-Alpes-Côte d'Azur

Ecrit par le 26 janvier 2026

7^e trimestre de baisse consécutif

Pour le septième trimestre consécutif, les TPE-PME de Provence-Alpes-Côte d'Azur voient leur chiffre d'affaires diminuer. Elles enregistrent une baisse de 2,8% en valeur par rapport au même trimestre en 2024, ce qui les classe au 12e rang du classement national, 0,8 point en dessous de la moyenne française. La région connaît ainsi la plus forte diminution enregistrée depuis la période de Covid, au quatrième trimestre 2020. Seul le département des Hautes-Alpes n'enregistre pas de baisse d'activité et stagne (0,0%). Le département des Alpes-Maritimes lui enregistre une baisse moins importante que la moyenne régionale (-1,7%) tandis que les départements des Alpes-de-Haute-Provence (-2,1%) et du Var (-2,8%) la suivent. Les départements du Vaucluse (-3,6%) et des Bouches-du-Rhône (-3,5%) quant à eux connaissent une baisse plus importante.

La carte de la région



Classement des régions selon l'ICA

Territoire	ICA (Indice de chiffre d'affaires)
Bretagne	0,2%
La Réunion	-0,9%
Bourgogne-Franche-Comté	-1,0%
Normandie	-1,2%
Grand Est	-1,3%
Pays de la Loire	-1,5%
Occitanie	-1,5%
Hauts-de-France	-1,9%
Auvergne-Rhône-Alpes	-2,0%
Nouvelle-Aquitaine	-2,2%
Centre-Val de Loire	-2,3%
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	-2,8%
Ile-de-France	-3,0%
Corse	-3,9%

*L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés. **L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen de la période du 1er trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés.

Crédit : Ordre des experts-comptables Paca

Signaux encourageants pour l'immobilier, l'aménagement paysager et la vente de produits pharmaceutiques

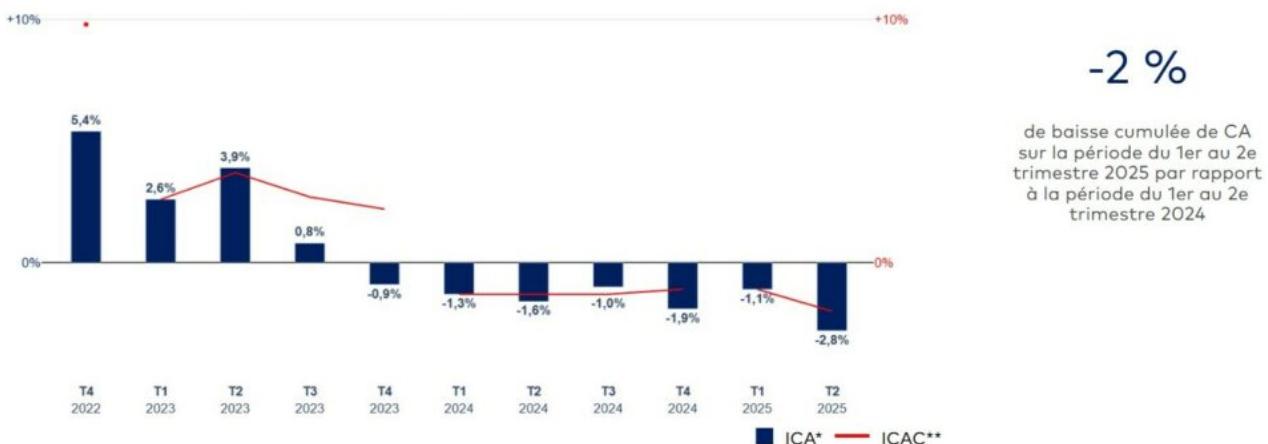
Les agences immobilières bénéficient d'un effet de base nettement favorable et enregistrent une croissance de +6,5% par rapport au 2e trimestre 2024 grâce à une importante reprise d'activité, supportée par une stabilité des taux d'intérêt. On observe aussi un fort recul (-29%) des défaillances d'entreprises dans ce secteur.

Les entreprises proposant des services d'aménagement paysager voient leur chiffre d'affaires stagner (-0,1%) par rapport à la même période en 2024, mais connaissent tout de même une croissance de 2,7% en cumulé depuis le début de l'année 2025. Ce secteur bénéficie d'une hausse de la demande, tant sur les

Ecrit par le 26 janvier 2026

marchés publics et privés que des particuliers.

Les pharmacies connaissent un nouveau trimestre de croissance (+2%) pour ce deuxième trimestre de 2025, par rapport à la même période en 2024. La progression des médicaments coûteux (+14% du CA des médicaments remboursables en un an) est en partie à l'origine de cette augmentation du chiffre d'affaires des pharmacies. La rentabilité des officines est cependant menacée par l'augmentation des charges, et pourrait l'être davantage par une réforme sur la délivrance des médicaments génériques, visant à limiter fortement les remises accordées par les laboratoires aux pharmacies.



Crédit : Ordre des experts-comptables Paca

Inquiétude pour dans la restauration traditionnelle, les débits de boisson, la maçonnerie et de l'installation d'eau et de gaz

La restauration traditionnelle reste en difficulté en termes de croissance et de chiffre d'affaires, avec une baisse de 6,1% d'activité au 2e trimestre 2025. Les restaurants accusent une baisse de fréquentation et connaissent des difficultés de rentabilité dues à la hausse des coûts des matières premières et à la pénurie de main d'œuvre. Le secteur affiche de ce fait un taux de défaillance des entreprises en hausse (+20,6%) pour ce trimestre.

Le débit de boissons connaît son cinquième trimestre consécutif de baisse de chiffre d'affaires, et enregistre un taux de croissance de -5,9%. Ce ralentissement prolongé de l'activité résulte d'une consommation de boissons alcoolisées qui continue de s'éroder, avec des tendances de consommation qui évoluent vers des boissons sans alcool ou réduites en alcool.

Les entreprises de maçonnerie accusent un recul de 5,1% de leur chiffre d'affaires au deuxième trimestre 2025 comparativement au 2e trimestre 2024. Les structures du bâtiment souffrent notamment d'une baisse d'activité et de l'allongement des délais de paiement des clients.

Les travaux d'installation d'eau et de gaz représentent le secteur le plus en difficulté ce trimestre, avec une perte de chiffre d'affaires de 6,8% au 2e trimestre 2025 par rapport à la même période l'année précédente. Les entreprises couverture-plomberie-chauffage sont les moins en difficulté parmi les différents corps de métier de ce secteur.

Ecrit par le 26 janvier 2026



Crédit : Ordre des experts-comptables

« Redonner aux entrepreneurs l'envie d'investir et d'innover. »

« Ce baromètre du deuxième trimestre 2025 est un cri d'alarme, un signal d'alerte, insiste [Nicolas Férand](#), président du Conseil Régional de l'Ordre des experts-comptables Provence-Alpes-Côte d'Azur. Un chiffre d'affaires des PME et TPE de la région. C'est un signal qui est envoyé à notre classe politique. Il est temps de se mettre d'accord et de redonner de la confiance aux entreprises et aux concitoyens de notre pays, puisque que la confiance est l'essence de l'économie. »

« Il est clair que nos TPE-PME subissent de plein fouet l'instabilité économique et sociale, poursuit Nicolas Férand. Nous savons que la stabilité fiscale ne pourra pas être garantie, mais il est impératif que la stabilité politique le soit. Sans confiance, ni les entreprises ni les foyers ne pourront se projeter. Dans un contexte où les turbulences de la rentrée risquent d'aggraver les incertitudes, nous en appelons à la responsabilité de nos dirigeants politiques : donner un cap clair, restaurer un climat de sérénité et redonner aux entrepreneurs l'envie d'investir et d'innover. »

Ecrit par le 26 janvier 2026

Les TPE-PME face à des défis d'adaptabilité pour résister au contexte défavorable

Le tissu économique de la région continue de souffrir de l'inflation importante survenue dès la fin de l'année 2021, conclut le baromètre. L'augmentation du coût des matières premières notamment, ainsi que de l'énergie et de la main d'œuvre, représente un réel défi de rentabilité pour les entreprises qui doivent modifier leurs modèles et parfois également leurs marges. Une baisse significative de la demande dans certains secteurs comme la restauration et le débit de boisson constraint les TPE-PME à s'adapter rapidement aux nouvelles tendances de consommation et à adapter leurs offres. Les secteurs avec une situation plus favorable font cependant eux aussi face à des défis concernant certaines dimensions de leurs activités. Le secteur de l'immobilier par exemple est confronté à un marché locatif en forte tension, tandis que les services d'aménagement paysager connaissent une réduction de leurs carnets de commande malgré un chiffre d'affaires stable. De manière générale, les entreprises sont contraintes de se maintenir dans un contexte difficile, et de faire preuve d'adaptabilité et de résilience pour suivre les mouvements de la demande.

L.G.